Pourquoi l'éolien est essentiel à notre avenir énergétique

Hausse du prix du gaz et de l'électricité, recherche de la neutralité carbone, indépendance énergétique, lutte contre le dérèglement climatique, objectifs de la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie), risque de black-out énergétique, l'hiver 2022 est rude… Pourquoi faut-il augmenter notre parc éolien pour subvenir à nos besoins en électricité ?

RTE avait annoncé un hiver sous vigilance particulière en raison de l'arrêt de plusieurs réacteurs nucléaires et une alternative des ENR insuffisamment développée. Des centrales à charbon et au gaz ont été remises en service et nous devons également avoir recours à l'importation d'électricité. Ce manque de production s'est traduit par une hausse importante des tarifs ces derniers mois.

Grâce aux températures clémentes, le black-out a été évité. Mais il y a urgence à augmenter notre production en électricité car, pour sécuriser la consommation hivernale et surtout en cas de vague de froid, ce serait au moins 20 GW supplémentaires qu'il faudrait trouver.
Dans une Europe dépendant de ressources énergétiques externes, et notamment russes, les énergies renouvelables figurent parmi les enjeux stratégiques majeurs pour nous permettre une indépendance énergétique et une sécurité à long terme de notre production. En effet, outre la problèmatique de l'approvisionnement en gaz au niveau européen, 80% de l'uranium nécessaire au fonctionnement de nos centrales nucléaires provient du Kazakhstan et d'Ouzbékistan (pays et acheminement totalement contrôlés par la Russie) et du Niger (en phase de déstabilisation par des groupuscules islamistes).
Les autres pays producteurs d'uranium ayant déjà vendu à terme l'intégralité de leur production pour les vingt prochaines années.

Publié en fin d'année 2021 après avoir été lancé en 2019 à la demande du Gouvernement, le rapport RTE intitulé « Futurs énergétiques 2050 » recommande également de développer largement les énergies renouvelables et notamment l'éolien vers 55% du mix énergétique contre 25% aujourd'hui. Il dresse les six scénarios censés permettre à la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050 pour assurer la sécurité d'approvisionnement du système électrique français tout en réduisant de moitié la consommation globale d'énergie (de 1 600TWh à 930TWh) et en électrifiant les véhicules et le chauffage.

Le black-out évité grâce aux ENR

Quant à la PPE, pour rappel elle fixe comme objectif d'atteindre une puissance installée comprise entre 34,1 et 35,6 GW en 2028 contre 18 GW aujourd'hui.

« *Une politique énergétique réaliste passe par le déploiement massif et immédiat des renouvelables, dont l'éolien* », a annoncé Barbara Pompili, ministre de la transition écologique. « *La crise sanitaire que nous traversons depuis de nombreux mois a démontré par ailleurs l'importance stratégique d'un mix électrique diversifié pour notre sécurité d'approvisionnement. L'éolien a par exemple contribué à réduire l'impact de l'indisponibilité de plusieurs installations nucléaires dont les opérations de maintenance avaient dû être décalées* », explique-t-elle.

Concertation et acceptabilité

Pour être bien accepté, l'éolien, désormais incontournable, doit être déployé massivement de façon maîtrisée et en concertation avec les territoires.

Au-delà des règles d'implantation et d'instruction des parcs éoliens encadrés par les services de l'Etat, qui ont déjà été renforcées en 2020, le gouvernement a créé, dans la loi climat et résilience, les comités régionaux de l'énergie chargés de favoriser la concertation avec les collectivités territoriales et de définir des objectifs régionaux d'énergies renouvelables. Cette loi renforce aussi le rôle du maire dans la concertation, qui doit être consulté préalablement au dépôt d'une demande d'autorisation.

Se sont également ajoutées de nouvelles mesures visant à la réduction du balisage lumineux pour lequel nous avons une expérimentation en cours (cf. article ci-dessous), la mise en place d'un réseau de conseillers « éolien et photovoltaïque » dans les territoires pour informer et apporter un appui technique aux collectivités, et la formalisation d'un guide de bonnes pratiques.

Emplois et retombées économiques

Cet essor de l'éolien se traduit aussi par la création d'activité dans les territoires où sont implantés les parcs, avec une hausse de 12% des emplois de la filière en France, ce qui représente 2 400 emplois nouveaux créés en 2020, malgré la crise. A ce jour, la filière représente donc 22 600 emplois dans l'hexagone, dont 5 200 pour l'éolien en mer.

Associé à des retombées économiques permettant de maintenir des services publics dans les petites communes, l'éolien favorise également la redynamisation de nos territoires, en plus d'être une énergie propre, inépuisable et très compétitive.

C'est pour toutes ces raisons qu'il faut continuer à développer l'éolien terrestre et surtout parce que l'on peut le déployer très rapidement pour répondre immédiatement à la demande en électricité et éviter ainsi un black-out.

80 % des Français qui vivent à proximité d'un parc éolien en ont une bonne image

Selon le sondage Harris Interactive dévoilé par l'ADEME et le ministère de la Transition écologique le 7 octobre 2021, 73 % des Français ont une bonne image de l'énergie éolienne et 71 % se montrent même favorables au développement de cette énergie. L'adhésion à l'éolien est encore plus marquée pour les personnes ayant une résidence principale ou secondaire à moins de 10 km d'un parc (80 % en ont une bonne image et 89 % jugent le développement de l'éolien nécessaire).

Dans les Hauts-de-France et le Grand-Est, deux régions où sont implantés de nombreux parcs éoliens, l'image de l'énergie éolienne y est légèrement plus positive que celle mesurée auprès de l'ensemble des Français.

Expérimentation balisage en cours : Noël c'est bientôt fini…

L'éolien fait toujours couler beaucoup d'encre…

Depuis la sortie du rapport RTE intitulé « Futurs énergétiques 2050 » tout le monde a compris qu'il faut accélérer le développement de l'éolien pour atteindre l'indépendance énergétique en 2050. C'est un fait. La ministre de la Transition écologique a aussitôt proposé plusieurs mesures pour favoriser l'acceptabilité de l'éolien, parmi lesquelles une baisse de la luminosité générée par nos éoliennes la nuit.

Dans ce cadre, nous avons été choisis pour mener une expérimentation de panachage des feux sur le parc de Chauché en Vendée. Nous avons équipé les éoliennes de balises à infrarouge qui ne sont visibles que des pilotes d'avions rapides volant à basse altitude. L'expérimentation menée la nuit par des avions, puis des hélicoptères a été concluante pour l'armée de terre et la marine qui l'ont validée. Seule l'armée de l'air a émis des réserves qui vont vraisemblablement occasionner de nouveaux essais.

La réglementation en cours depuis 2009

Alors que d'autres pays européens ont réduit la luminosité, la réglementation française (arrêté du 13 novembre 2009) oblige les maîtres d'ouvrages à équiper les éoliennes de feux à éclats blancs le jour, dont l'intensité lumineuse s'élève à 20 000 candelas (cd) et à 2000 cd rouges clignotantes la nuit. Pour les éoliennes dépassant 150 m de hauteur totale, le balisage est complété par des feux rouges fixes de 32 cd installés à intervalles réguliers sur le mât.

Publié le 4 mai 2018, un nouvel arrêté a introduit une série de dispositions visant à diminuer la gêne des riverains des parcs éoliens, notamment de baliser uniquement la périphérie des parcs éoliens de jour avec un balisage fixe ou à éclat de moindre intensité pour les autres éoliennes d'un parc, ainsi que la synchronisation obligatoire des éclats des feux de balisage de toutes les éoliennes d'un même parc.

Les spécialistes des études veillent sur les oiseaux et les chauves-souris

Souvent, les détracteurs des éoliennes les accusent de tuer les oiseaux et les chauves-souris. Pourtant, nous mettons en place de nombreux dispositifs pour les protéger et préserver la biodiversité. Explications.

Développer les énergies renouvelables et accompagner la transition écologique est dans l'ADN d'energieTEAM. Tous nos collaborateurs sont convaincus du bien-fondé de leur travail. Quant à nos spécialistes des études, ils nous poussent à innover et à développer de nouveaux moyens de protection des oiseaux et des chauves-souris pour faire en sorte que les machines les gênent le moins possible. Voici quelques exemples de mesures déjà mises en place.

Crédit photo : Jean-Louis REDOU - Milan royal

Des détecteurs à rapaces

Afin d'assurer la cohabitation entre les rapaces des plaines (busards et faucons, par exemple) et les éoliennes, nous stoppons les machines à leur approche grâce à des caméras dont sont équipées nos éoliennes. En effet, ces systèmes, à travers l'utilisation d'intelligence artificielle et de traitement d'images similaire à la reconnaissance faciale, permettent d'éviter les éventuelles collisions de rapaces pouvant passer ou chasser très proches des éoliennes.

Crédit photo : Vincent ACOQUE - Busard Saint-Martin

Parallèlement et en collaboration avec des associations naturalistes locales, sept mises en protection de nichées de busards ont été réalisées et ont permis l'envol de trois Busards cendrés, trois Busards des roseaux et deux Busards Saint-Martin. En effet, les busards nichent dans les champs de blé et, sans cette action, les nichées n'auraient pas survécu aux moissons.

En octobre et novembre, certaines de nos éoliennes ont également été stoppées afin de garantir la sécurité d'espèces patrimoniales (comme les milans ou les cigognes, par exemple) durant leur migration.

Crédit photo : F. PEYRARD

Des nids de busards sauvés à Rouvrel

Pendant les moissons, nous mettons en place une campagne de sauvetage des nids d'oiseaux qui se sont installés dans les champs et ne sont pas visibles depuis les machines agricoles, en collaboration avec des associations locales telles que Picardie Nature ou Somme Nature. Ces nids sont détectés par des drones ou des observateurs avec des jumelles.
En 2021, ces actions ont permis l'envol de huit oisillons.

Des hôtels à insectes à Davenescourt

Ça commence par le choix d'implantation d'un parc qui, élaboré avec les bureaux d'études, évite les couloirs de migration et les zones de passage des oiseaux et des chauves-souris. Toutes les zones à fortes sensibilités écologiques sont ainsi écartées de l'implantation potentielle des éoliennes.

Nous mettons en place également des hôtels à insectes qui vont attirer les oiseaux ou les chauves-souris à distance des éoliennes, comme ceux récemment installés à Davenescourt (80).
Ces hôtels devraient, dans les prochaines années, accueillir de nombreux pollinisateurs (papillons, abeilles/bourdons, mouches, etc.) qui devraient servir de repas aux chauves-souris et aux oiseaux !

Des grottes pour les chauves-souris à Beaumontel

Pour favoriser la tranquillité des chauves-souris durant l'hiver, nous leur avons installé à l'entrée d'une cavité trois grilles à barreaudage horizontal permettant leur passage sans entrave qui les mettent à l'abri des prédateurs, comme celles de Beaumontel (27) sur notre photo.

Les éoliennes à l'arrêt pour ne pas gêner les chauves-souris

La plupart de nos éoliennes sont arrêtées la nuit entre les mois d'avril et d'octobre quand les conditions météorologiques permettent aux chauves-souris de sortir.
Ainsi, les chauves-souris peuvent voler en toute sécurité autour des pales.

Les éoliennes de Tillières sauvent un hectare et demi de vignes

Certains prêtent à nos éoliennes tous leurs maux, tandis que beaucoup d'autres les accueillent avec joie. A l'image de Jean-Yves Bretaudeau, propriétaire exploitant d'une éolienne du parc de Tillières (49) située au milieu d'un hectare et demi de vignes.
Au plus fort de l'épisode de gel du printemps dernier, alors que les vignes de tous ses voisins étaient frappées par plusieurs nuits de gel, un hectare et demi de chardonnay et de sauvignon gris a été épargné. « *Après les deux premières nuits de gel, mon père était revenu des vignes, me soutenant que les nôtres n'avaient pas été touchées. J'avais un peu de mal à y croire* », raconte le vigneron du domaine du Colombier à Tillières.
« *Et puis le lundi, après la pluie et un nouveau coup de gel, j'y suis allé moi-même : c'était flagrant. Les feuilles étaient humides et les bourgeons avaient été épargnés* ».
En brassant l'air constamment, l'éolienne installée en surplomb de ces vignes, aurait évité au gel de se fixer sur la plante pendant son cycle de floraison. En plus de fournir de l'électricité verte et de lutter contre le réchauffement climatique, les éoliennes protègent les vignes du gel !

Rééquipement du parc éolien d'Erbray et de Soudan

La commune d'Erbray, energieTEAM (développeur et exploitant) et CNR (propriétaire) travaillent depuis quelques mois au rééquipement du parc éolien d'Erbray et de Soudan mis en service en 2008. Grâce aux évolutions technologiques considérables dans ce secteur d'activité, de nouvelles machines plus puissantes et plus performantes pourraient remplacer les éoliennes existantes et permettre de doubler les capacités de production du parc.

Des études ont débuté en avril dernier pour déterminer le nombre d'éoliennes et leur lieu d'implantation qui pourraient être différentes de celles installées actuellement. Lorsque ces études seront terminées, le résultat sera présenté aux habitants lors de réunions d'informations.

Le 18 septembre 2021, une centaine d'habitants de la commune ont découvert l'intérieur d'une éolienne du parc d'Erbray et de Soudan et certains ont eu la chance de faire l'ascension d'une éolienne du parc.

EnergieTEAM offre des arbres fruitiers aux riverains de ses parcs éoliens

Initiée en 2019, la campagne de plantation d'arbres fruitiers se poursuit.

A la Sainte-Catherine, 350 arbres fruitiers ont été distribués aux habitants de Conlie (72) et 315 autres arbres ont été livrés à la mairie de Tillières (49) pour les habitants qui le souhaitaient.

Avant le printemps, ce sont les habitants de Lignières-Chatelain (80), Droisy (27), Beaumontel (27), Méharicourt (80), Dommartin (80), Morisel (80), Hailles (80) et Rouvrel (80) qui recevront leurs arbres à planter.

Depuis 2019, nous avons déjà distribué 2 274 arbres aux habitants de nos parcs éoliens. Si vous habitez dans la commune d'un de nos parcs, surveillez votre boîte aux lettres, ce sera bientôt votre tour.

De gauche à droite : Jérôme DOUAT, directeur général d'energieTEAM, Christophe OGER, chargé d'affaires Financement chez Bpifrance, Ralf Grass président d'energieTEAM et Sébastien ROBERT-CHARREAU, directeur régional BPI France à Amiens.

EnergieTEAM récompensé par BPI France Excellence

Ralf GRASS, président d'energieTEAM et Jérôme DOUAT, directeur général se sont vus remettre en fin d'année le diplôme de BPI (Banque Publique d'Investissement) France Excellence, en reconnaissance du développement exemplaire de l'entreprise marqué par l'innovation et la R&D, la structuration, le développement RSE et la croissance économique.

5 agences | 85 salariés | 426 éoliennes installées | 93 parcs éoliens en exploitation | 1072 MégaWatt de capacité | 100 projets éoliens en développement

Depuis 2002, energieTEAM développe, construit et exploite des parcs éoliens en France. Avec 93 parcs en exploitation, 426 éoliennes et 1072 MW de puissance installée, nous sommes le 3ème exploitant éolien français.
La société travaille sur une centaine de projets en développement et compte aujourd'hui 85 salariés. EnergieTEAM est l'interlocuteur unique des élus et des habitants de ses parcs pendant toute leur durée de vie.